

Usine d'hélicoptères construite en Ontario B 5

la tribune

Forum

Finance Informations générales



Joseph Bourbeau

# Hydro n'a pas fait assez pour exporter ses surplus

par Bernard Racine

**QUEBEC (PC) — L'Opposition a reproché hier au gouvernement et à Hydro-Québec de ne pas faire assez d'effort pour exporter de l'électricité aux Etats-Unis et pour utiliser ses surplus d'énergie.**

Ces surplus représentent une perte de \$1,5 milliard alors que les exportations d'énergie ont tendance à plafonner depuis 1976, a dit devant une commission parlementaire le critique libéral en matière d'énergie Pierre C. Fortier, député d'Outremont.

Les exportations d'électricité du Québec, a-t-il dit, sont passées de

6,4 térawattheures en 1970 à 15,9 térawattheures en 1976, une augmentation de 9,5 térawattheures en six ans. Depuis 1976, elles n'ont augmenté que de 2 térawattheures pour atteindre 17,9 térawattheures en 1982. Un térawattheure égale mille milliard de wattheures.

"Ces données historiques illustrent le peu d'attention donnée à

l'exportation de notre énergie par le gouvernement du Québec."

M. Fortier a rappelé qu'un ancien membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Guy Monty, avait raconté récemment au cours d'une interview que, il y a cinq ou six ans, des Américains étaient prêts à nous acheter plusieurs milliers de mégawatts pour une période de cinq à 10 ans et que Québec avait manqué cette occasion.

**Précisions**

Le président du conseil d'admini-

stration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, a confirmé le fait en y ajoutant cependant des précisions.

M. Bourbeau, qui faisait partie du comité de négociations, a expliqué qu'Hydro-Québec avait proposé aux Américains de construire des centrales sur deux rivières — la George et la Caniapiscou — et qu'elle avait demandé une somme de \$30 millions pour faire les études préliminaires. Les Américains ont refusé, a-t-il dit.

La population est en droit de se demander si le gouvernement et Hydro-Québec font tout leur possible pour augmenter nos exportations dans l'avenir, a dit M. Fortier, en rappelant qu'on se prépare aux Etats-Unis à construire de nouvelles centrales nucléaires.

"Il faut donc s'acharner à exploiter ce marché et arrêter de voir uniquement les difficultés d'une telle entreprise. Bien sûr, une exportation importante d'énergie électrique vers les Etats-Unis soulève des problèmes réels. Qui les a niés?"

Il faut arrêter de considérer les aspects négatifs pour poursuivre les marchés d'exportation avec plus de vigueur encore, a dit le député.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Duhaime a souligné de son côté que les exportations d'électricité ont rapporté au Québec \$476 millions en 1982, soit \$100 millions de plus que l'année précédente. Et les ventes d'électricité du Québec aux Etats-Unis vont augmenter au cours des prochaines années.

Dès 1984, Hydro-Québec commencera à livrer de l'électricité à New York, à la suite de l'entente signée en mars 1982. En 1986, de l'électricité sera exportée en Nouvelle-Angleterre en vertu du contrat intervenu en mars 1983 avec le New England Power Pool.

Ces deux contrats représentent des ventes totales de 144 milliards

— l'Opposition



Pierre C. Fortier

de kilowattheures en 13 ans et devraient rapporter au Québec \$12 milliards en dollars courants, a dit M. Duhaime.

Affirmant que le dossier des exportations d'électricité demeurait prioritaire pour le gouvernement, le ministre a révélé qu'il avait effectué la semaine une tournée de quatre états de la Nouvelle-Angleterre dans le but de décrocher d'autres contrats d'exportation d'électricité. Il a ajouté que M. Mario Cuomo, gouverneur de l'Etat de New York, viendra à Québec vendredi pour discuter d'achat d'électricité.

## Les coupures de personnel faites de façon humaine

— Bourbeau

**QUEBEC (PC) — L'effort remarquable de compression de personnel demandé à Hydro-Québec au cours de l'année a été accompagné d'un contrôle non moins rigoureux des autres dépenses d'exploitation, a déclaré M. Joseph Bourbeau, devant la commission parlementaire de l'énergie.**

Au critique de l'Opposition Pierre C. Fortier qui s'informait si les coupures de personnel avaient été faites de façon humaine, le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec a affirmé que oui.

M. Fortier avait demandé si les coupures effectuées parmi les 1,000 cadres de l'entreprise étaient vraiment requises, si elles avaient été faites de la façon la plus humaine possible, et si des mesures avaient été prises pour faciliter le passage d'une fonction à une autre.

Dans toute entreprise accueillie à la nécessité absolue de baisser ses

dépenses, le réflexe normal est de procéder à des mises à pied massives, a dit M. Bourbeau.

Hydro-Québec a décidé de ne pas faire de mises à pied massives pour deux raisons: parce qu'elle est encore une entreprise en croissance et parce que la direction s'est dit capable de faire face à la crise qu'elle estime être temporaire.

Cette décision aurait été impensable sans la coopération de tous les cadres supérieurs d'Hydro-Québec, a souligné M. Bourbeau. L'o-

pération, même si elle a été pénible, a été un succès et la preuve en est que, malgré les coupures de personnel, Hydro-Québec a réussi à signer une convention collective à la table de négociation.

Des services de counselling ont été mis sur pied afin de réorienter les travailleurs déplacés, des cours de formation ont été donnés pour permettre à d'autres de se refaire une carrière et certains ont réussi à le faire à l'intérieur même de l'entreprise dans les nouveaux services de mises en marche.

Mais M. Bourbeau a quand même admis l'existence de cas individuels où des travailleurs s'étaient sentis frustrés et où des erreurs avaient été commises.

Mais c'est l'ensemble qu'il faut regarder, a dit M. Bourbeau. Et le résultat net de l'opération a été une baisse des tarifs pour les consommateurs.

M. Bourbeau a affirmé qu'il n'avait aucune inquiétude qu'Hydro-Québec ne sera pas handicapée pour entreprendre de futurs grands projets. Les noyaux de base de l'entreprise demeurent et vont s'élargir. Sauf dans le domaine nucléaire, où aucun projet n'est envisagé dans un avenir prévisible, les noyaux de base d'Hydro-Québec sont restés intacts.

"Hydro-Québec a l'expertise et va continuer à l'avoir. Je n'ai aucune inquiétude sur sa capacité scientifique, technologique et technique", a-t-il dit.

# LA FOIRE DE LAMPES

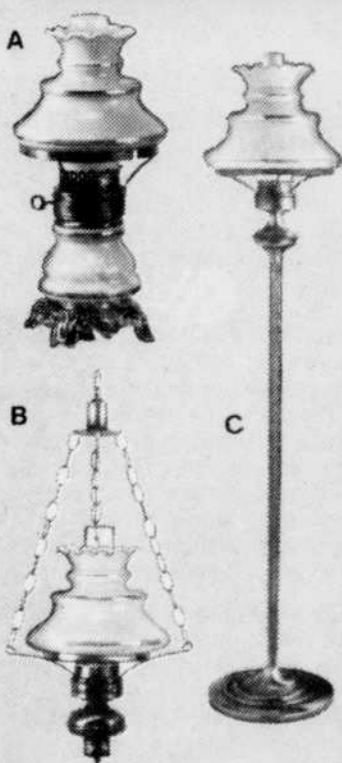
un rabais de **20%**

SUR TOUTES LES LAMPES DE TABLE, A PRIX REGULIER EN MAGASIN.

**HEURES D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLES**

BOITEAU LUMINAIRE EST OUVERT DE 9.00 HRS A 21.00 HRS, TOUS LES JOURS DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT, JUSQU'AU 23 DECEMBRE.

IL NE RESTE QUE **10 JOURS** JUSQU'À **NOËL**



A-PETITE LAMPE DE TABLE EN VERRE SOUFFLÉ A LA MAIN, BEIGE, 16 1/2" H.

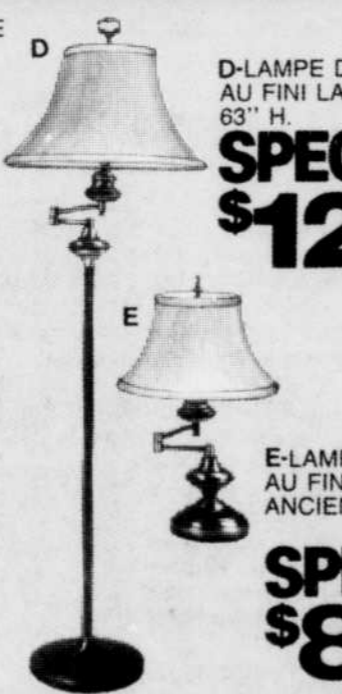
**SPECIAL \$109.95**

B-LAMPE SUSPENDUE EN VERRE SOUFFLÉ A LA MAIN, BEIGE.

**SPECIAL \$139.95**

C-LAMPE DE PLANCHER EN VERRE SOUFFLÉ A LA MAIN, BEIGE.

**SPECIAL \$189.95**



D-LAMPE DE PLANCHER AU FINI LAITON ANCIEN 63" H.

**SPECIAL \$129.95**



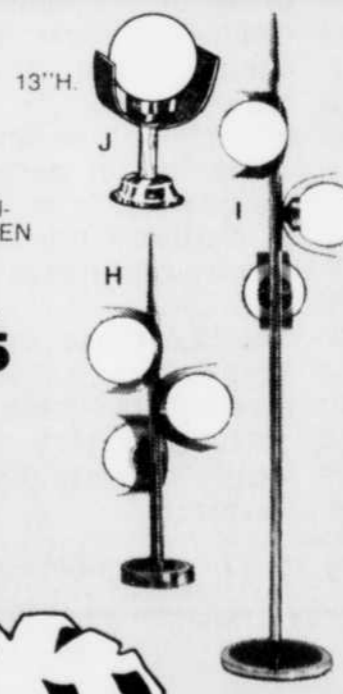
E-LAMPE DE TABLE AU FINI LAITON ANCIEN, 23" H.

**SPECIAL \$89.95**



F-LAMPE DE PLANCHER AU FINI LAITON SATINE OU LAITON ANCIEN 45,5" H.

**SPECIAL \$69.95**



G-LAMPE DE TABLE AU FINI LAITON SATINE OU LAITON ANCIEN 15,5" H.

**SPECIAL \$59.95**

H-LAMPE DE TABLE AU FINI CHROME 30" H.

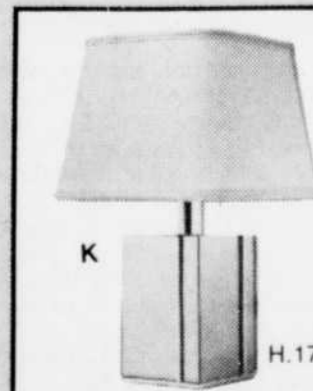
**SPECIAL \$89.95**

I-LAMPE DE PLANCHER AU FINI CHROMÉ 60" H.

**SPECIAL \$99.95**

J-PETITE LAMPE DE TABLE AU FINI CHROMÉ

**SPECIAL \$24.95**



K-LAMPE DE MIROIR AVEC QUELQUES ACCENTS EN LAITON COURANT 79.95

**SPECIAL \$59.95**



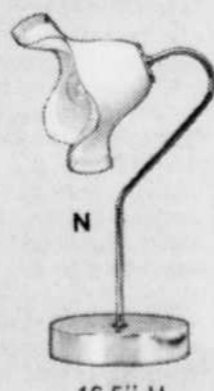
L-LAMPE DE TABLE EN CERAMIQUE, 18" H. COURANT 55.95

**SPECIAL \$39.95**



M-TABLE DE TABLE EN CERAMIQUE, 14" H. COURANT 36.95

**SPECIAL \$22.95**



N-LAMPE DE TABLE AU FINI LAITON ET VERRE ITALIEN, DANS LE ROSE ET LE BEIGE.

**SPECIAL \$39.95**



CADEAU CADEAU CADEAU

MINI LAMPE DE LECTURE PORTATIVE

IL SUFFIT DE LA FIXER AU DOS DE VOTRE LIVRE, A PILES OU ELECTRIQUE.

**SPECIAL \$29.95**

MODELE ECONOMIQUE ELECTRIQUE.

**SPECIAL \$19.95**

**boiteau luminaire**

*Embellit la lumière*

2324 KINGO., SHERBROOKE, 566-2616

## Une promesse remplie

Au terme d'une première année d'administration, le maire Jean Paul Pelletier a respecté une de ses promesses, en présentant un budget où la taxe foncière n'est pas augmentée ou plus précisément, où le revenu global de la taxe foncière n'est pas accru.

L'ensemble des Sherbrookoïses s'en réjouiront puisque plusieurs profiteront de réductions de leur facture de taxes. D'autres comme le maire le soulignent dans son discours du budget se laisseront distraire dans leur appréciation globale du budget, et avec raison, ajoutons-nous, puisqu'ils subiront d'importantes hausses de l'impôt foncier. C'est le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, qui était devenu nécessaire, qui provoque ces changements parfois spectaculaires dans le compte de certains contribuables. A ce niveau, plusieurs se demanderont s'il n'aurait pas été moins affligeant pour les contribuables ainsi affectés de voir cette réévaluation étalée sur plus d'une année. La mesure est juste mais elle fera mal et ce n'est pas d'avoir payé moins les années passées qui rendra le fardeau moins onéreux en 1984.

M. Pelletier a raison de se féliciter et de vanter les mérites de ses collègues et de la fonction publique. Les Sherbrookoïses voulaient en majorité que les taxes cessent de grimper et ils ont élu des conseillers et un maire qui

promettaient de garder les taxes au minimum. Les taxes n'augmentent pas et même la taxe sur les goudres est diminuée; la marchandise promise est donc livrée et la plupart des Sherbrookoïses ne paieront pas plus cher pour vivre ici.

Ce budget emballé exactement comme les contribuables le désiraient pose toutefois des questions sur la qualité et la quantité des services distribués. Comment seront réalisées les économies? Dans quels domaines seront-elles principalement obtenues? Est-ce au lendemain des tempêtes de neige ou même en pleine tempête qu'on réalisera que le gel des taxes se paie d'une manière ou d'une autre? Est-ce nous subissons une réduction des heures ou des équipements de loisirs? Ou la hausse de 7.7 p. cent des dépenses, grâce à l'injection du surplus budgétaire accumulé contribuera-t-elle à maintenir le niveau de la qualité de vie communautaire de Sherbrooke? Ou s'est-on ingénié à budgeter trop haut comme dans le cas de la participation de la ville au budget de la CMTS pour ensuite se glorifier d'avoir obtenu des surplus?

Sur papier, ce budget est bon et répond aux aspirations des Sherbrookoïses. Dans la pratique, il s'agira de vérifier s'il est toujours aussi agréable de vivre à Sherbrooke.

Jean Vigneault

## M. Lévesque récidive

René Lévesque s'entête. Questionné par le libéral Gérard D. Lévesque sur les confidences échappées par le président italien lors d'un entretien privé, et propagées par lui, le premier ministre n'a pas trouvé mieux que d'en garantir l'authenticité, et d'ailleurs d'une façon pleine de sous-entendus aussi inopportuns que son premier colportage.

M. Lévesque soutient que son rapport de la rencontre entre les deux hommes et l'ambassadeur canadien ne traduisait que timidement le peu d'estime dans lequel Pertini tient le gouvernement fédéral canadien. Mais il n'est pas question de savoir si M.

Pertini a oui ou non débâté sur le gouvernement d'Ottawa ou s'il en a dit plus ou moins long que ce que M. Lévesque a malencontreusement rapporté. Cela, personne d'autre que Pertini ne devrait être en droit de le confirmer, comme personne d'autre que lui n'aurait dû colporter ses propos. M. Lévesque n'avait évidemment qu'un intérêt partisan à s'improviser le porte-parole d'ailleurs non autorisé du président italien.

M. Lévesque dit qu'il s'est "retenu". Mais non il ne s'est pas "retenu", ni cette première fois à Rome, ni cette fois-ci à Québec.

Jacques Lafontaine

### BILLET

## Paroles d'arrière-saison

Elle a toujours fait le tri de ses souvenirs, emplissant sa tête des meilleurs, de ceux qui, insiste-t-elle, mériteraient de garnir un album de photos. On n'éprouve pas ses malheurs dans des albums de photos, et dans sa tête non plus.

Les autres souvenirs, elle refuse de les ressasser. "Je m'aime trop pour me faire du mal", dit-elle encore en lançant un clin d'oeil. Les autres souvenirs...quels autres souvenirs?

Tout n'a pourtant pas été rose pour elle. La mort ne l'a pas épargnée. "cette croqueuse d'homme qui lui a ravi le sien".

Mais ce n'est vraiment pas de

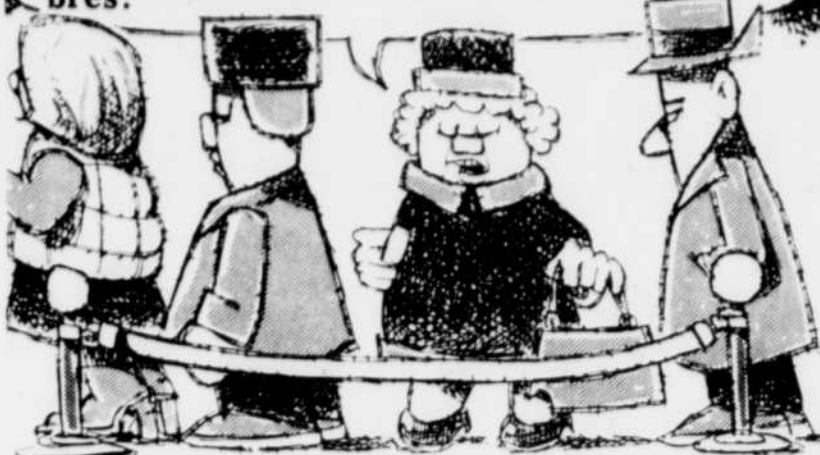
sa mort dont elle se souvient, mais de leur vie à deux, de sorte que son compagnon de cinquante ans survit à sa mort. Quand elle pense à lui, dans sa tête et dans son coeur, pour elle, ou tout haut pour les autres, il lui arrive de s'exciter un peu et peut-être même, elle l'avoue timidement, d'en mettre un peu, d'exagérer ses qualités à lui ou d'embellir, mais juste un peu, leur bout de vie à deux.

Elle appelle ces moments qui lui rossent les joues, ses "bouffées de tendresse" ou ses "bouffées d'hier".

Elle a 86 ans et elle a perdu la mémoire...elle ne se souvient pas comment se faire du mal.

Stratus

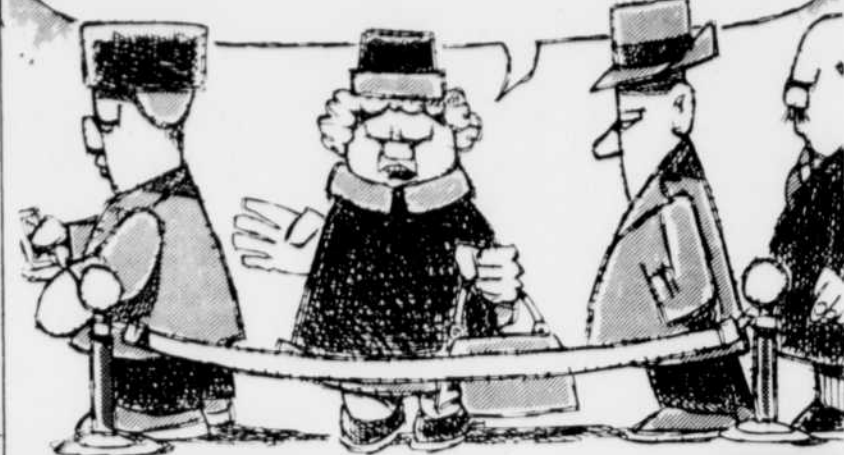
Quel toupet, ce Jean-Claude Parrot: imaginez, fixer soi-même le prix des timbres!



Il est temps que les contribuables imposent une certaine morale.



Se moquer d'une corporation appartenant au public, comme Postes Canada! Incroyable!



Donnez-moi cent timbres de dix cents!



### OPINION LIBRE

La semaine dernière, le Premier ministre du Québec annonçait en direct de Paris l'octroi d'un premier contrat de micro-ordinateurs pour les écoles du Québec. Ces ordinateurs sont déjà fabriqués par la compagnie française MATRA. La compagnie Comterm de Montréal les "construirait" au Québec. Une foule de questions sont soulevées par une telle décision. Certaines constatations méritent également une certaine attention; il n'existe pas d'industrie de construction d'ordinateurs au Québec; il y a des usines d'assemblage, tout comme dans certains pays du tiers-monde.

Cependant, des dizaines et des dizaines de jeunes apprennent en "amusant" avec des ordinateurs domestiques et courants. Certains exercent leur imagination en améliorant et le matériel (hardware) et les logiciels (software) de ces appareils répandus. Quelle qu'en soit la marque, ce sont des ordinateurs POPULAIRES! C'est leur plus grande qualité malgré quelques lacunes qui peuvent parfois apparaître comme des défauts. Ce sont des appareils accessibles et surtout familiaux. Il s'en vend dans tous les centres commerciaux tout comme dans des magasins spé-

cialisés. A quoi pourra bien servir un ordinateur en "habit de gala"? Pourquoi les "ordinateurs d'écoles" devraient-ils être différents de ceux de la maison? Est-ce que les téléphones sont différents dans les écoles? Ce sont des outils qui doivent être courants, démythifiés, habituels, quotidiens! Depuis le début de la montée de l'informatique le coup était à prévoir! Cependant je ne croyais jamais qu'il puisse venir du gouvernement du Québec. Je savais qu'un lobbying puissant avait cours au niveau des commissions scolaires régionales ou locales. Le gouvernement (certains fonctionnaires et politiciens) a été atteint. L'évolution informatique prend le bord de la "révolution" audiovisuelle avec, en prime, la saveur politico-internationalo-néo-avant-gardiste! Ouf!

La révolution audio-visuelle a eu lieu et elle a laissé un arrière-goût à ceux et celles qui l'ont vécue. Elle était présentée comme une panacée, un remède pour régler tous les maux de l'enseignement. De beaux laboratoires de langue, des projecteurs sophistiqués reliés à des magnétophones à cassettes, et tout le tra la la! Avez-vous déjà vu des élèves discuter de diapositives, de cassettes? Rarement avons-nous vu de

caméras sous le bras de jeunes filles ou garçons! Vous souvenez-vous avoir constaté que vos enfants s'étaient échangés des cassettes ou des diapositives?

Et bien pour l'informatique, cela se faisait. Et cela se fait encore et se fera encore MALGRE le gouvernement. Cependant, au lieu de faire un échange où l'apprentissage prend place à côté des jeux, le partage ne pourra plus se faire entre l'école et la maison. Il faut vraiment vouloir faire avorter A TOUT PRIX une évolution!

L'émulation entre les différentes compagnies d'ordinateurs, les quelques québécoises et les autres, tout comme celles qui fabriquent les logiciels ou les adaptent au marché québécois, voilà une émulation souhaitable. Elle est favorable au regroupement des forces au niveau de l'ensemble du Québec tout comme dans une région. Il est reconnu qu'une région est mieux servie par un ordinateur de telle marque alors qu'une autre l'est par une autre; les raisons tiennent souvent à un marchand, à une institution, à un regroupement de gens plus actifs. Pourquoi ne pas respecter ces "disparités régionales"? Pourquoi ne pas avoir profité de l'implantation de l'infor-

matique pour "amener" l'école à la maison?

Qui sont ces gens qui, de haut, de très haut, décident des normes "strictes" qui correspondent plus souvent aux caractéristiques de marque d'ordinateur qu'aux besoins réels? Pourquoi faire acheter des ordinateurs DETERMINES dans leurs caractéristiques et dans le temps au lieu de jouer le marché et d'ainsi progresser avec la réalité informatique environnante? Un ordinateur de 3 000\$ qui peut faire de la musique, du graphisme et du son, c'est bien! Qui peut être utilisé en LOGI, BASIC, COMAL, PASCAL... c'est très bien! S'il peut faire du traitement de texte honnête, de la comptabilité... c'est merveilleux! Cependant, s'il peut être obtenu ACTUELLEMENT pour trois (3) ou même quatre (4) fois moins cher, c'est préférable! Dans deux ans, toutes les écoles pourraient, s'ils deviennent désuets (ce qui n'est pas certain), les CHANGER TOUS. Et faire de même dans quatre ans. Le coût serait le même MAIS pour quatre fois plus d'appareils ou des appareils qui seraient vraiment du dernier cri.

Voilà des questions. Y-a-t-il des réponses?

Serge Malouin  
Collège de Sherbrooke

### L'OPINION DES LECTEURS

## Vers un vrai nationalisme au Québec

Depuis la révolution tranquille, le nationalisme a été propulsé à maintes reprises à l'avant-scène de l'actualité. Ce mot revêt de plus en plus un caractère politique ici au Québec. Inutile d'insister sur le fait qu'un mot comme nation ou pays n'a pas le même impact lorsqu'il est prononcé par l'honorable Pierre Trudeau ou par notre premier ministre, Monsieur René Lévesque.

Je crois qu'il est important d'analyser de façon objective, ce qu'est le nationalisme au Québec et le rôle qu'il doit y jouer.

Au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, l'économie du Québec était peu diversifiée avec prédominance de la vie rurale, de la famille et surtout de la religion comme institution et comme pratique. Le rembarquement pour la France de l'élite administrative et militaire, en 1760, laisse l'Eglise à la tête d'une société semi-féodale. En échange de la langue, de la religion et des institutions, l'Eglise accepte que l'occupant détienne les pouvoirs politiques, économiques et militaires. La vie rurale devient donc la vie par excellence et l'Eglise, la protection. Ces traits communs ont donné au Québec une physiologie particulière.

Au début des années 1900, l'industrialisation s'est attaquée au défaut du système soit le mode de transmission de l'héritage. Ce dernier agissait comme goulot d'étranglement et produisait un excédent de population par rapport au nombre

de terres cultivables. L'industrialisation arriva à temps pour absorber cet excédent de population. Ainsi étaient créées de nouvelles classes sociales. Les années cinquante et soixante marquent l'apogée de l'Eglise institutionnelle et du même coup son déclin. L'effacement rapide de l'Eglise a laissé un vide culturel important et un équilibre social instable. La représentation que les Canadiens-Français se faisaient d'eux-mêmes s'est considérablement modifiée au cours des années suivantes. Ainsi est né le "Québécois" et un nouveau consensus destiné à engendrer et à soutenir une nouvelle identité.

Collectivement, le sentiment le plus net dégagé par la révolution tranquille est celui d'un déblocage. On sortait d'une longue période d'hibernation, cette nouvelle période allait être marquée par une baisse de la pratique religieuse et l'émergence de mouvements sociaux et politiques. La réforme de l'éducation a permis d'effectuer le rattrapage qui était nécessaire. Cependant, le Québec est toujours à la recherche d'un état qui lui corresponde.

De ce bref historique ressortent certains éléments importants. Tout d'abord: le Québec est et a toujours été une nation très distincte, grâce à sa culture et à sa langue, du reste du Canada et de l'Amérique du nord. Comme le disait Lionel Groulx: "Pour qu'il y ait nation, il faut qu'il y ait similitude de cultu-

re, de religion et de sang, possession en commun d'une histoire et d'une territoire et volonté de vivre en commun. Quant à la culture, elle comprend la langue, les coutumes et les institutions et constitue l'argument majeur pour accorder au Canada français la qualité de nation "entité culturelle", seul mot qui le définit."

Il est bien évident que la culture américaine s'infilte de plus en plus dans nos foyers que ce soit par l'intermédiaire des revues, de la radio ou de la télévision. Néanmoins, il demeure que nous possédons tous les atouts pour être une nation différente.

Deuxièmement; grâce à l'industrialisation et à la révolution tranquille, on a assisté à un déblocage culturel et politique. Le résultat est que les Québécois s'affirment de plus en plus au niveau national et international. Cependant, le vide laissé par l'effacement de l'Eglise, constitue plus ou moins un danger pour le Québec. Etant donné que l'on est plus ouvert au monde extérieur, on peut être assimilé ou du moins perdre en partie notre identité si ce n'est déjà fait. Il est donc primordial d'élaborer une politique québécoise qui permette l'épanouissement de notre société en tant que peuple distinct et original. Ceci devra être fait par le gouvernement en place, surtout, qu'il soit bleu, rouge, jaune ou même rose.

Enfin: le Québec est à la recherche d'une identité qui lui est propre. La langue française qui a toujours été une barrière à notre assimilation est maintenant un atout important dans cette lutte d'affirmation. Les Canadiens-Anglais n'ont jamais réussi de leur côté à redonner un contenu nationaliste à leur identité canadienne. Tout en traitant la loi 101 d'intolérante et

raciste, ils se demandent comment contrer chez eux la culture américaine. A Toronto, la cote d'écoute de Radio-Canada est en décroissance; les téléspectateurs se sentent autant chez eux devant la télévision américaine. La langue anglaise n'a donc pas besoin de notre appui pour se répandre. Le Québec ne devra jamais être bilingue, ce serait diviser des forces déjà réduites. Il est donc important de protéger et d'organiser le milieu afin qu'il ne soit pas menacé par l'apprentissage d'une langue étrangère.

En Amérique du nord, il y a deux cent cinquante millions d'Américains et vingt millions d'Anglo-Canadiens. Dans cet océan, nous constituons un îlot de six millions de Canadiens français. Nous devons refuser le "melting pot" américain et la centralisation anglo-canadienne.

Le nationalisme nous permettra d'être nous-mêmes et de prendre la liberté de respirer et légiférer comme nous l'entendons et pour nos propres intérêts. Le nationalisme est donc avant tout la défense d'un héritage et l'énergie qui nous permettra de nous affirmer comme peuple sans perdre notre identité.

J'aimerais terminer en citant un extrait d'un article paru dans le quotidien "La Presse" le 16 septembre 1983. Cet extrait est, à mon avis, la plus belle définition que l'on puisse donner au nationalisme: "Le nationalisme, c'est quelque chose d'aussi naturel que le sentiment d'appartenance à sa famille, l'amour de sa patrie, le désir de voir le peuple auquel on appartient progresser sans perdre son identité; seul un renégat peut rejeter cela..."

Richard Auclair  
Étudiant  
Université de Sherbrooke

## Propos insolents et insolites

Aucun enseignant n'a pu prendre de congé de maladie mardi.

— 0 —

Beaucoup de femmes font de très bons hommes d'affaires.

Avec le nouveau budget, la ville de Sherbrooke sera plus que jamais en mesure d'offrir aux touristes des "détours" de ville.

Oeil-de-lynx

**la tribune** les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

OPINION LIBRE

**Le sacrement de Pénitence: l'essentiel**

**L'abbé Bruno Dandenault a été vicaire épiscopal pendant huit ans. Il a enseigné le Droit romain et l'Histoire de l'Eglise à l'Université de Sherbrooke. Le texte qui suit complète une réflexion sur la confession amorcée hier dans cette page.**

Depuis plusieurs siècles s'est généralisé l'usage du confessionnal, une boîte discrète et efficace sur le plan de la circulation, et aussi du sentiment du pardon. Les fidèles dans la trentaine se souviennent des "concours" de confessions à l'occasion des grandes occasions: Noël, Pâques, La Toussaint, les retraites. Ma première année de ministère (1956) - j'étais vicaire à la cathédrale - la veille de Noël, j'avais passé près de huit heures dans le confessionnal et, malgré ma robuste santé à l'époque, les dernières heures, j'oubliais presque aussitôt dits les aveux des pénitents. Le rite comprenait alors l'aveu, l'absolution, puis la satisfaction, qu'on appelait la "pénitence". Aux premiers siècles de l'Eglise, il y avait l'aveu -secondaire et, parfois, implicite - puis la satisfaction (par exemple un jeûne), et seulement quand celle-ci était accomplie était donnée l'absolution ou réconciliation.

Qu'est-ce donc l'essentiel de cette démarche? Elle était très riche et émanait de l'intuition évangélique la plus profonde: le chemin vers Dieu passe par le prochain. IL N'EN EXISTE PAS D'AUTRES. Le grand commandement se vit indissociablement sous deux volets: "Aime ton Dieu et aime ton prochain comme toi-même". "Celui qui dit aimer Dieu et n'aime pas son frère est un menteur." Le jugement dernier, dans le solennel tableau de Matthieu, ne comporte pas d'autres critères: "Venez les bénis de mon Père: vous n'avez donné à manger, boire, vêtu, visité..." En termes faciles, quand on est égoïste (ce qui est l'anti-amour), on est fermé aux autres et à l'Autre. Et la capacité d'aimer est une ouverture ou un accueil aux autres et à l'Autre: c'est le même mouvement. Penser aller à Dieu sans souci des autres est pure illusion.

C'est pourquoi, dès la plus ancienne forme du repas eucharistique, les frères chrétiens éprouvaient le besoin de se demander pardon les uns aux autres dans le même mouvement qu'ils demandaient le pardon de Dieu. Et l'évêque (ou le prêtre plus tard) était perçu non comme le représentant de Dieu seul, mais aussi comme celui de la communauté chrétienne. Par ailleurs, chaque fidèle de cette communauté se reconnaissait aussi le droit comme le devoir de donner le pardon de Dieu, qui s'identifiait, dans le mystère de la communion des saints, à celui de la communauté (1). C'est ainsi qu'aux temps des persécutions, ceux qui avaient souffert le martyre, mais non jusqu'à la mort, on leur reconnaissait le titre d'accorder le pardon à ceux qui avaient failli devant cette perspec-

tive. (Des abus firent arrêter cette pratique). Et plus tard s'était développé l'usage de la confession des manifestations d'égoïsme mineur (qu'on appela fautes vénielles) à un laïc parce que tout chrétien représentait la Communion des saints et avait un titre à accorder le pardon. Dans les actes considérés comme graves (dans ceci, beaucoup de variations au cours des époques), on réservait ce titre à celui qui représentait "officiellement" (par ordination) cette Communion, l'évêque ou le prêtre. Cette coutume de confesser à un laïc ses fautes vénielles subsistait encore au temps de s. Ignace de Loyola au XVIIe siècle. C'est le concile de Trente qui, dans sa réaction extrême contre la contestation protestante (extrême elle aussi) entérina la théologie médiévale jusque dans ses aspects les plus culturels. Saint Thomas avait emprunté la charpente aristotélicienne pour édifier sa théologie. Messire Aristote prêta donc sa matière et sa forme pour couler les sacrements, qui s'y figurent si bien qu'il se sacrifièrent (fossilisation dotée d'intouchable).

C'est ainsi qu'aujourd'hui, on tend à refuser aux chrétiens de notre temps la latitude qu'ont utilisée ceux des autres siècles pour s'adapter à leur culture: les moines du VIIe siècle adaptèrent la Pénitence à des barbares qu'il fallait sans doute éduquer par des aveux précis, détaillés (le nombre, l'espèce et "les circonstances qui en changent la nature"), avec des pénitences ajustées aux fautes pour leur en faire saisir la gravité. Dans cette logique se développèrent bientôt des catalogues de pénitences pour toujours mieux ajuster la satisfaction à la faute, ce qui aboutit d'ailleurs à toutes sortes d'imbroglis, tant la lettre avait tué l'esprit (2). Mais les chrétiens d'aujourd'hui, eux, devraient s'en tenir aux formes du Moyen-Age, cette époque dans laquelle je suis né et dans laquelle on semble vouloir continuer d'enfermer, sous de multiples aspects, la génération montante. Mais je garde l'espoir que des formes évangéliques adaptées (comme toutes les époques culturelles ont toujours fini par en produire, se fraieront sans doute un chemin, et cela précisé par la foi active des fidèles.

**Bruno Dandenault, ptr**

(1) Saint Matthieu reflète indirectement cette profonde valeur quand il met dans la bouche de Jésus: "Si ton frère a péché, reprends-le; s'il ne t'écoute pas, prends deux témoins; sinon, dis-le à l'Eglise."

(2) Par exemple, en suivant le catalogue, un pénitent pouvait attraper plus de jours de jeûne qu'il lui restait d'années à vivre dans les perspectives les plus optimistes. Comme la réconciliation ou absolution n'était accordée qu'après celle-ci accomplie (cela jusqu'à vers les IX-Xe siècle), on créa bientôt des tables d'équivalences: trois jours de jeûne absolu équivalait à un an; un maître pouvait se "faire aider, voire remplacer" par ses esclaves, etc.

Les députés de nos Cantons

**Le salaire du député Gilles Grégoire**

Le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, Hermann Mathieu, a provoqué cet échange avec le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, en demandant au gouvernement que le représentant de Frontenac, Gilles Grégoire, cesse de recevoir les privilèges inhérents au poste de député alors qu'il purge une peine de prison.

M. Mathieu: La population ne peut comprendre l'absence d'initiative et le silence du gouvernement sur ce qui peut coûter deux ans et demi de salaire, plus une année de prime de séparation, soit environ 150,000\$ directement.

Ne voulant pas que l'Opposition soit complice du silence du gouvernement, je pose les questions suivantes: Premièrement, est-ce que le leader parlementaire du gouvernement trouve convenable un tel emploi des fonds publics en période de crise, pendant que des gagne-petit ont de la misère? Deuxièmement reconnaît-il que la population de Frontenac est pénalisée, n'ayant

aucun représentant à cette Assemblée? Troisièmement, comment peut-il justifier que des états de fait aussi inacceptables puissent se perpétuer? Quatrièmement, entend-il remédier à la situation? Si oui, quand? Par quels moyens? Qu'allez-vous faire?

M. Bertrand: C'est que nous vivons effectivement, en ce moment, sous l'empire d'une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, la loi 90, à laquelle vous avez fait référence. Cette loi 90 contient un article qui fait état de sanctions, de peines d'emprisonnement de deux ans moins un jour pour lesquelles un député n'aurait pas l'obligation de démissionner de son poste. Par ailleurs, je souscris à ce qu'a dit le député de Beauce-Sud à savoir qu'il y a des pressions qui viennent de plusieurs milieux, dont ceux du Parti québécois du comté de Frontenac et de la région de l'Estrie, pour que le député de Frontenac démissionne de son poste de député.

M. Mathieu: Le ministre nous dit ce que les maires de la région de l'amiante ont fait, ce que les hommes d'affaires de la région de l'amiante ont fait. On sait tout cela. Ce que nous voulons savoir c'est ce que vous, en tant que gouvernement, vous allez faire. C'est ce que nous voulons savoir.

M. Bertrand: je suis, quant à moi, de ceux qui croient que des amendements doivent être apportés à la loi 90 pour tenir compte du genre de situation que nous avons connue dans le cas très spécifique du député de Frontenac. Je dis que nous sommes disposés à regarder quelles modifications pourraient être apportées à la Loi sur l'Assemblée nationale.

M. Mathieu: On sait, M. le Président, que tout député a droit à une indemnité non imposable de 7500\$ comme frais de représentations. Je pense qu'un type en prison ne doit pas avoir beaucoup de frais de représentations. Seriez-vous ca-

pables de retirer au moins cette indemnité?

M. Bertrand: M. le Président, j'ajouterai comme élément d'information que s'il devait y avoir des modifications apportées à la loi 90, la Loi sur l'Assemblée nationale, il est évident - et, là-dessus, je voudrais bien que n'importe quel juriste, avocat ou notaire se lève de l'autre côté de la Chambre et nous indique qu'effectivement, quand on apporte des modifications à une loi de cette nature, les clauses modifiant la loi devraient être rétroactives.

Une voix: Non, on ne veut pas...

M. Bertrand: D'accord. Le député de Saint-Louis dit Non, pas de rétroactivité. Je pense que c'est ainsi que les choses doivent se passer, mais, s'il y a une possibilité de s'entendre de part et d'autre sur des modifications apportées à la loi 90, nous sommes prêts à les regarder. (...)

**TIP TOP**

**IMBATTABLE**

**4 JOURS SEULEMENT**

**CHEMISES SPORT MAINTENANT**

**999**

Cette semaine seulement, vous pouvez économiser sur certaines des chemises sport à la mode de marque Club International de haute qualité. Choisissez parmi des chemises à carreaux et unies, disponibles dans vos couleurs préférées et à un prix incroyablement réduit.

**LA VENTE SE TERMINE SAMEDI**

**CADEAUX À MOINS DE 16,00\$**

Cravates	<b>11<sup>00</sup></b> <small>et plus</small>
Gants de cuir	<b>12<sup>99</sup></b> <small>et plus</small>
Chemises habillées (à manches longues)	<b>14<sup>99</sup></b>
Chandails Shetland	<b>15<sup>99</sup></b>
Ceintures - paquet de 3	<b>15<sup>99</sup></b>

**TIP TOP**

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

Profitez-en pendant que ça passe

**timuffin**

+



**Un Délicieux Café**

- Venez savourer un délicieux timuffin plus un café

Pour seulement **89¢**



Ouvert 24 h - 7 jours.

2340 ouest, rue King  
Sherbrooke  
567-3144

1 coupon par personne. Valable jusqu'au 20 déc. '83. Sur présentation de ce coupon.

la finance et l'économie

TORONTO

TORONTO (PC) — Les cours ont monté et une bonne activité régnait mardi à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a progressé de 2,27 et marquait 258,60 à la clôture des affaires.

Le volume s'est inscrit en hausse à 11,46 millions d'actions, contre 9,89 millions le jour précédent.

Une fois de plus, notent les analystes, les chasseurs d'aubaines ont été actifs sur le marché.

Parmi les actions industrielles, Nova A a gagné 1-8 à 6-7-8. Toronto-Dominion Bank 1-8 à 1-6-2-3.

Dans les minières, Barrick Resources a gagné sept cents à 1-95 \$, Cullinan Lake deux cents à 2-59 \$.

Dans les pétroles, Dome Canada prend 1-8 à 5-5-8 \$, Océlot B 60 cents à 5-1-2 \$ et Drummond Prent un cent à 46 cents.

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a enregistré un gain modeste pour la deuxième séance d'affilée, mardi, alors que sept des onze secteurs du marché ont consolidé leurs positions dans une bonne activité.

L'indice composé a monté de 1,09 à 428,70 et le volume a augmenté à 1,357,119 actions, comparativement à 1,035,905 le jour précédent.

Le secteur des pétroles a progressé de 5,16 à 598,22, les banques de 5,05 à 487,88, les industries de 0,68 à 445,46.

Les droits de Banque TD ont perdu un demi-cent à 28,5 cents dans un volume de 108,808 unités échangées.

Sceptre Resources a gagné 1-8 à 5-1-8 \$ après un brassage de 57,600 actions.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA PLANIFICATION ET LE CONTROLE DE LA PRODUCTION

Une entreprise d'envergure internationale dans le domaine de l'imprimerie commerciale est à la recherche d'une personne autonome et dynamique pour combler ce poste à son usine des Cantons de l'Est.

Le candidat idéal devra posséder une formation universitaire ou l'équivalent, être bilingue et posséder une expérience de cinq (5) à dix (10) ans dans l'imprimerie commerciale offset, incluant les opérations de finition.

Nous offrons un salaire très concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à: Service des ressources humaines

C.P. 70, Succ. N Montréal H2X 3M2

79403

REPRESENTANT(E) avec expérience.

Salaire intéressant plus boni, auto gratuite, dépenses payées, avantages spéciaux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Casier 35 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. J1K 2X8

45334

Superviseur en Contrôle de la Qualité (Textiles) Poste à Trois-Rivières

Notre compagnie est à la recherche d'un(e) technicien(ne) diplômé(e) pour prendre charge de son laboratoire et du contrôle de la qualité.

CONDITIONS: — Une connaissance théorique et pratique en textile. — Une connaissance des domaines suivants est très importante: — Technologie des fibres — Éléments de teinture — Contrôle de la qualité

LE POSTE: — Le (la) candidat(e) aura la responsabilité, entre autres choses, d'un laboratoire équipé d'appareils élaborés. — Il (elle) sera responsable du contrôle de la qualité dans les différents ateliers de l'usine.

LE (LA) CANDIDAT(E): — Il (elle) aura également à entretenir des relations de travail étroites avec nos clients et / ou nos fournisseurs concernant la qualité. — Forte personnalité et leadership. — Il (elle) doit pouvoir agir avec un minimum de supervision. — Dynamisme et flexibilité dans la conduite des opérations. — Il (elle) devra écrire et parler couramment le français et l'anglais.

Faites parvenir votre curriculum vitae à: FERGUSON ATLANTIC 3200, CHAMBERLAND C.P. 1748 TROIS-RIVIÈRES, QUE. G9A 5M5 à l'attention du gérant du personnel.

Maintenant offert... POSTES DE "CARRIER" A SHERBROOKE ET LES ENVIRONS

Ces postes comportent les avantages sociaux de la compagnie et pour les personnes qualifiées, la possibilité d'accéder à des postes de direction.

Demandez-vous: Où serai-je dans 5 ans d'ici si je continue à faire ce que je fais présentement?

Actuellement, gagnez-vous \$20.000, \$30.000 ou \$40.000 par année.

Almeriez-vous conclure des affaires avec des gens de métier et des gens d'affaires et que de 50% à 75% de votre temps soit consacré à assurer le service de la clientèle établie?

Si vous remplissez les conditions: Posséder un Sec V. Avoir une automobile. Avoir de bons antécédents.

Votre occasion de carrière professionnelle débutera par un stage (intensif) de formation à la vente de 2 semaines.

Si vous avez l'esprit sportif et si vous désirez travailler pour une organisation en titre dans son domaine, téléphonez à:

Luc Faucher 563-2941 aujourd'hui ou demain de 9h à 11h

45320

Division Horne

La Division Horne de Mines Noranda Limitée exploite une usine de traitement de cuivre à Noranda, Québec.

Comptable principal (H083-01)

Sous la direction du Surveillant en chef de la comptabilité, celui-ci est responsable de la compilation et la vérification des données, l'application des clauses aux contrats avec les fournisseurs de concentré de cuivre et rebuts métalliques, et verra aux paiements des montants dus à ceux-ci. Il fera également la compilation et la vérification de l'inventaire des métaux.

Exigences: La personne recherchée doit posséder un diplôme universitaire en administration, option comptabilité (RIA ou CGA) et 3 à 5 ans d'expérience en comptabilité générale préférentiellement dans ce champ d'activités. Le bilinguisme est un atout.

Conditions de travail: Notre compagnie offre une rémunération globale et concurrentielle, incluant une gamme d'avantages sociaux particulièrement attrayants. Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 6 janvier 1984 au:

Chef du Service du personnel Mines Noranda Limitée C.P. 4000 NORANDA, QC J9X 5B8

45341

LA MAISON REGIONALE DE L'INDUSTRIE

Remise d'un certificat à un nouveau membre, par M. Jacques St-Onge, président du Conseil d'administration de la maison régionale de l'industrie.

Au nom de la Société "Portair Inc.", le récipiendaire est M. Claude Bissonnette, président.



(Cette publi-promotion est un hommage de La Tribune)

TAUX DES MONNAIES

MONTREAL (PC) — Le Dollar américain a clôturé mardi en hausse de 13-10 et valait 1,2502 \$ contre la devise canadienne. Le livre sterling a baissé de 1-14 à 1,7693 \$.

A New York, le dollar canadien a perdu 2-25 à 0,7999 \$ et le livre a reculé de 1-3-20 à 1,4152 \$.



# Engouement phénoménal des Québécois pour l'information économique et financière

(Claude Beauchamp)

**QUEBEC (PC) — On a assisté ces dernières années à un éveil absolument phénoménal des Québécois pour la chose économique et financière, estime le président et éditeur du journal Les Affaires, M. Claude Beauchamp.**

Conférencier hier devant la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. Beauchamp a fait état d'un intérêt accru des jeunes pour les disciplines économiques et d'un renversement complet de la situation dans le domaine de l'information économique et financière.

Il a signalé que le Québec regroupe aujourd'hui le plus fort contingent au Canada d'étudiants inscrits

dans les facultés de commerce et d'administration. Parallèlement, on assiste à l'émergence d'une toute nouvelle classe de gestionnaires et de gens d'entreprises.

Si le Québec francophone n'a jamais rien eu à envier au reste du Canada à ce plan, il lui manquait cependant, estime-t-il, une tradition administrative comparable à celle qui existait dans les filiales des

grandes entreprises nord-américaines.

C'est ce vide qui est en train d'être comblé par cette nouvelle classe de gestionnaires.

"Le Québec possède aujourd'hui les entrepreneurs capables de lancer et de bâtir des entreprises et les gestionnaires capables d'en assurer la pérennité", a ajouté M. Beauchamp.

Il déplore par contre que trop d'entreprises reposent encore sur les épaules d'un homme-orchestre alors que de nombreux bacheliers et titulaires d'une maîtrise en administration d'affaires sortant des écoles de commerce et d'adminis-

tration doivent s'exiler ou accepter des tâches en deça de leurs capacités.

Selon M. Beauchamp, seulement 25 pour cent des quelque 69.000 gestionnaires que l'on dénombre au Québec oeuvrent dans le secteur des petites et moyennes entreprises.

Il a d'autre part soutenu que cette nouvelle classe dirigeante était investie d'une très grande responsabilité parce les gens d'affaires sont les seuls qui sont en mesure pour le moment de remettre le Québec sur la voie d'un progrès soutenu.

"Après avoir mis tous leurs es-

poirs pendant une génération complète dans la politique, après avoir pendant les deux dernières décennies attendu de l'Etat les remèdes à toutes nos angoisses collectives, les Québécois ont cessé de croire aveuglément aux promesses de la politique. Ils ont compris que le développement des entreprises est essentiel non seulement à leur bien-être personnel mais encore à notre progrès comme société", a-t-il dit.

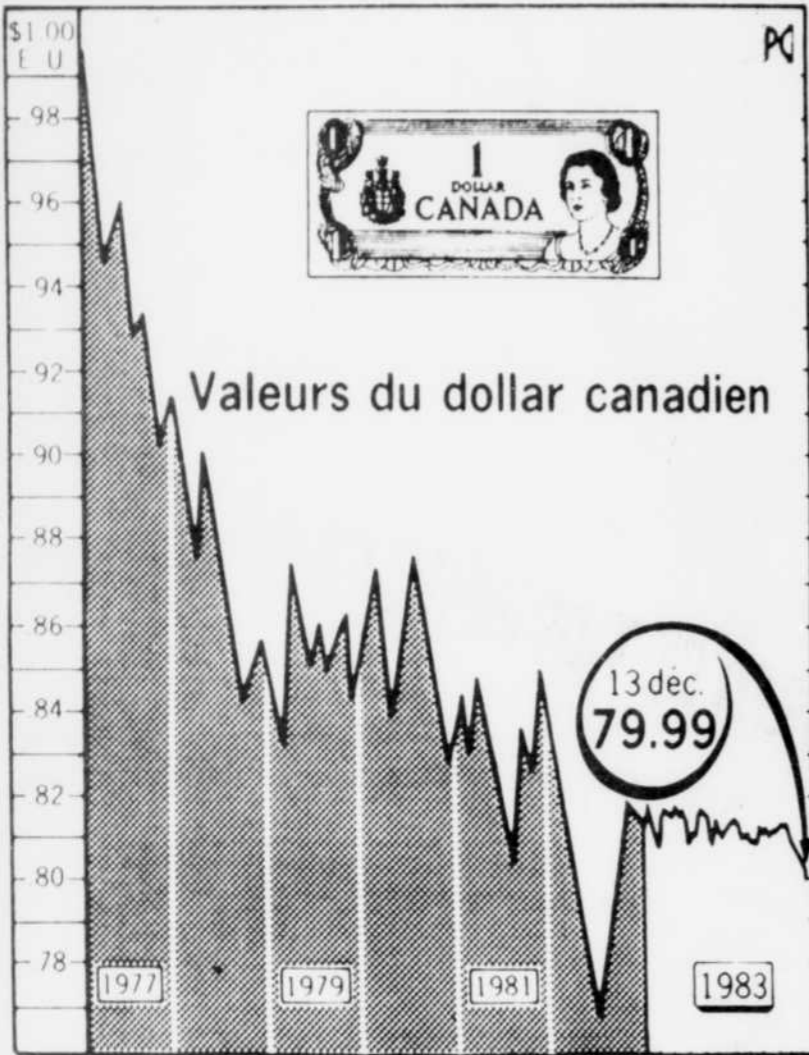
L'intérêt des Québécois pour les choses économiques et financières s'est aussi accompagné d'une évolution de la presse d'affaires qui, jusqu'au début des années 1980, ne faisait que somnoler.

M. Beauchamp a cité en exemple

le journal Les Affaires dont les ventes en kiosque aujourd'hui sont égales ou presque à celles des deux hebdomadaires anglophones réunis, Financial Post et Financial Times, dans l'ensemble du Canada.

Alors que ces deux journaux ont connu une stagnation et même une baisse de leur tirage, le tirage global du journal Les Affaires a presque doublé au cours de la même période, a-t-il noté.

M. Beauchamp a d'ailleurs souligné que Les Affaires avait franchi cette semaine le cap des 50.000 abonnés, ce qui porte son tirage hebdomadaire total à quelque 56.000 exemplaires si l'on inclut les ventes en kiosques.



## Seuil critique franchi

Le dollar canadien a glissé, hier, sous la barre de 80 cents américains, pour la première fois depuis 16 mois, terminant la journée à 79,99 cents américains, mais il a tenu le coup contre les devises européennes fortes.

## Aux Etats-Unis

### Déficit de 200 milliards \$?

WASHINGTON (AFP) — Alors que le dollar vole de record en record sur les marchés des changes, l'énorme déficit budgétaire américain est à nouveau au centre du débat cette semaine à Washington, mais les Etats-Unis ne s'attaqueront pas sérieusement à ce problème avant les élections de novembre 1984, estime-t-on dans la capitale américaine.

Les initiatives tant du Congrès que du gouvernement Reagan dans ce domaine risquent, en effet, d'être paralysées par les échéances électorales en dépit des multiples avertissements sur les risques que font courir ces déficits (près de 200 milliards \$ par an) : taux d'intérêt élevés maintenant le dollar à un haut niveau, menaces sur la reprise économique aux Etats-Unis et à travers le monde.

Que faire? En un mot rien, a reconnu un sénateur participant lundi et mardi à des auditions publiques organisées tout spécialement pour attirer l'attention sur ce problème par la commission des finances du Sénat, bien que le Congrès soit en vacances.

Le président de cette commission, le sénateur républicain Robert Dole, qui ne cache pas ses ambi-

tions présidentielles au cas où M. Reagan ne se représenterait pas, a dénoncé pour sa part le risque de blocage politique l'année prochaine sur cette question.

Tant le président Reagan que le leader démocrate Thomas O'Neill n'ont guère envie de soutenir, l'un, des augmentations d'impôts, et l'autre, des réductions de dépenses alors que la campagne électorale a déjà débuté, a souligné M. Dole.

La dette publique des Etats-Unis atteindra 10.000 \$ par habitant en 1988 contre 6.000 \$ actuellement si rien n'est fait pour limiter les déficits, a-t-il ajouté. Selon lui, il est possible de réduire de 150 milliards \$ le déficit au cours des quatre prochaines années en augmentant les impôts de 75 milliards \$ et en réduisant les dépenses d'un montant similaire.

Plusieurs économistes, y compris des républicains dont M. Alan Greenspan, sont venus faire part de leur inquiétude devant la commission. Si rien n'est fait, le déficit du budget fédéral passera sans doute de 185 milliards \$ pour l'année fiscale 1984 en cours à 280 milliards \$ en 1989, a estimé le directeur du bureau du budget du Congrès, M. Rudolph Penner.

## Des échanges déficitaires

WASHINGTON (AFP) — Pour la première fois depuis 1972, les Etats-Unis vont enregistrer, cette année, un déficit commercial avec la Communauté économique européenne, qui devrait être de plus d'un milliard de dollars, apprend-on mardi au département du Commerce.

Un tel déficit constitue un recul commercial substantiel pour les Etats-Unis, qui avaient enregistré, avec l'Europe, un excédent de 3,5 milliards de dollars en 1982, et de 8,7 milliards en 1981. Mais, alors que le déficit total de la balance commerciale américaine menace de dépasser les 70 milliards de dollars cette année, la perte des excédents européens ne fait que durcir un peu plus l'attitude des Etats-Unis dans leurs disputes commerciales avec la CEE.

La détérioration des échanges avec l'Europe résulte pourtant essentiellement du fait que la reprise économique américaine a commencé plus tôt, et surtout plus vigoureusement, que celle des pays européens : les importations américaines ont ainsi été accrues par les besoins de l'expansion de l'économie, tandis que les exportations vers l'Europe, qui sortait plus lentement de la récession, augmentaient moins.

Les cours élevés du dollar pendant l'année ont d'autre part considérablement freiné les exportations américaines. Mais celle-ci, soulignent les responsables américains, sont également notablement affectées par la baisse des ventes de produits agricoles américains. Au cours des douze mois terminés le 30 septembre dernier, les ventes agricoles en Europe sont ainsi tombées à 7,6 milliards de dollars, contre 8,9 milliards en 1982.

Les produits agricoles constituent environ un quart des exportations américaines en Europe. Et après les affrontements sur les ventes d'acier européen aux Etats-Unis, les projets de la CEE de limiter les ventes de certains produits agricoles américains sont considérés comme parfaitement inacceptables par Washington.

Le secrétaire à l'Agriculture, M. John Block, a ainsi évalué à 700 millions de dollars par an le montant des exportations américaines d'aliment de bétail, essentiellement sous forme de gluten de maïs vers l'Europe. Cela représente à peu près les ventes européennes de vin et de bière aux Etats-Unis, a-t-il remarqué devant la commission des Finances du Sénat.

# Culbute des ventes de Bombardier

SHERBROOKE — Une dégringolade du chiffre d'affaires et du profit de la société Bombardier a été observée au cours du trimestre qui a pris fin le 31 octobre.

Le chiffre d'affaires de cette firme qui, au cours du troisième trimestre de l'an dernier, s'était élevé

à 178,295,000 \$ a culbuté à 94,904,000 \$ et son profit a glissé de 2,631,040 \$ à 1,216,000 \$.

Durant les neuf premiers mois de l'exercice financier en cours, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 330,846,000 \$, contre 388,095,000 \$, un an auparavant. Par

contre, son profit est passé de 3,912,000 \$ à 4,230,000 \$.

Selon le président de la firme, M. Laurent Beaudoin, la baisse du chiffre d'affaires est essentiellement imputable à une diminution de la production de la division des

produits ferroviaires et au fait que la division du transport en commun n'a livré aucun véhicule au cours du dernier trimestre.

Un redressement spectaculaire de la situation est attendu pendant le dernier trimestre de l'exercice financier en cours.

## Eaton

### la Maison du Père Noël.

**Crérez-vous une ambiance des fêtes avec ces décorations à bas prix! C'est maintenant qu'il faut les commander!**

**Pin écossois synthétique, 2.13 m**  
Prix courant Eaton 59.99

# 44<sup>99</sup> ch.

1. D'aspect naturel, vous en profiterez pendant des années. Il est fait au Canada par Forest Green; ses branches touffues lui donnent fière allure et en plus il est facile à assembler, résiste aux flammes et ne cause pas d'allergies.

1A. (Non représenté) 25% de rabais! Pin écossois synthétique, 1.80 m. Semblable au premier.  
Prix courant Eaton 44.99

## 33<sup>99</sup> ch.

(Dimensions approximatives)

**25% de rabais!**  
**Jeu de lumières pour l'intérieur**  
Prix courant Eaton 7.95

## 5<sup>99</sup> l'ens.

2. Couleurs variées, riches et bon teint. Jeu de 15 lumières.

Voyez notre choix de décorations de Noël à prix courant Eaton:

**Bouquet de corsage**  
3. Choix de poinsettias rouges ou blanches, oeillets ou roses. Soie et polyester. En boîte rouge.  
Prix Eaton **2<sup>99</sup> ch.**

**Boule décorative**  
5. Tient lieu du gui sous lequel on s'embrasse. Polyester avec fleurs blanches et baies rouges.  
**5<sup>99</sup> ch.**

**Mini lumières**  
9. Jeu de 20 lumières multicolores.  
**2<sup>99</sup> l'ens.**

**10. Clown avec tête en porcelaine**  
Couleurs variées. Env. 22 cm.  
**7<sup>98</sup> ch.**

**(NON REPRÉSENTÉ)**

**Poupée victorienne** **10<sup>00</sup> ch.**

**Sapin de Noël 4 1/2** **27<sup>99</sup> ch.**

**Noeuds à coller** **.75 ch., 1<sup>00</sup> ch., 1<sup>89</sup> ch.**

**Papier d'emballage** **1<sup>10</sup> ch. à 7<sup>50</sup> ch.**

**Boules de Noël** **2<sup>99</sup> pqt à 10<sup>00</sup> pqt.**

Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.  
Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.  
N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

Eaton au Carrefour de l'Estrée.  
Rayon 219.  
Venez ou téléphonez: 563-9555

**La maison du père Noël:**

## 563-9555

**Roman-savon**

Ayez du flair en choisissant vos cadeaux... Offrez un petit quelque chose de parfumé que vous dénicheriez à la boutique Pensée d'ange, section Roman-savon. Savonnettes, huiles de bain, bains moussants, sachets... Un pot-pourri effervescent et aromatique pour les délices du bain. A deux pas des parfums et des eaux de Cologne. Roman-savon, une histoire à suivre...

# EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

# Quel est l'avenir de la commission MacDonald? La Commission indifférente aux réalités du Québec

- Bernard Landry



Le ministre québécois Bernard Landry serre la main de Laurent Picard, commissaire à la commission d'enquête de l'économie. A droite, le président Donald MacDonald et la commissaire Jeanne Wadd.

## Le travail le plus profitable: des suggestions pour améliorer les institutions

- Michael Pitfield

**HULL (PC) —** Pour l'ancien bras droit du premier ministre Trudeau, le sénateur Michael Pitfield, le travail le plus profitable que peut effectuer la commission MacDonald ne sera pas de présenter des solutions économiques mais des suggestions sur les modifications qui devraient être apportées à nos institutions nationales.

En s'adressant mardi à la commission, M. Pitfield songeait à la Chambre des Communes, au Sénat, au système judiciaire, aux sociétés d'Etat et autres agences gouvernementales, aux associations bénévoles, au milieu des affaires et du travail et aux médias.

Les conditions économiques varient fréquemment et demeurent imprévisibles, a-t-il dit. C'est pourquoi il vaut mieux songer à l'amélioration des diverses institutions afin qu'elles puissent affronter au fur et à mesure qu'ils se présentent les problèmes pour lesquels il n'existe pas de solution finale.

Un autre intervenant, M. Gordon Fairweather, commissaire en chef de la Commission des droits de la personne et ancien député, a suggéré une plus grande liberté de mouvement des députés au sein des Communes.

Plus tard au cours d'une interview, le commissaire Donald MacDonald a indiqué que la commission avait l'intention de chercher les

moyens de transformer le Sénat ainsi que les mécanismes animant les relations fédérales-provinciales, mais qu'elle ne songeait pas à une réforme des Communes, parce qu'il y a une trop grande diversité d'opinions sur la question.

### Emploi et sondages

Dans un mémoire, le Conseil consultatif sur le statut de la femme a pour sa part invité la commission à viser le plein emploi au pays avant la fin du siècle. C'est pour lui le grand moyen d'assurer à tous et chacun une prospérité également partagée.

La marche première à suivre, selon l'organisme, est de voir à ce que tous, Canadiens et Canadiennes, aient un pas d'avance sur les changements technologiques et de prévoir les justes procédés qui guideront la distribution de la richesse découlant de la plus grande productivité qui accompagnera ces changements.

**OTTAWA (PC) —** Coincée par un mandat trop étroit, la Commission MacDonald sur l'économie restera indifférente aux réalités du Québec puisqu'elle ne veut pas tenir compte de ceux qui préconisent l'indépendance du Québec.

Le Québec, devenu indépendant, ne serait nullement forcé d'abandonner ses barrières commerciales avec le Canada mais pourrait négocier "d'égal à égal" le "désarmement douanier" avec Ottawa.

C'est de moins l'essentiel du message livré hier par le ministre québécois du Commerce international, M. Bernard Landry. Comparant mardi devant la commission royale d'enquête présidée par l'ex-ministre libéral Don MacDonald, M. Landry a précisé être uniquement le porte-parole du Parti québécois et nullement du gouvernement provincial.

A deux jours de la fin des audiences publiques de la Commission qui doit étudier l'union économique canadienne, les spéculations vont bon train sur l'avenir et la portée de cette ambitieuse entreprise. Sous le couvert de l'anonymat, certains commissaires avouent candidement qu'ils paugent dans l'inconnu quant à l'avenir, ignorant même si leur président, qui s'était proposé comme successeur à M. Trudeau en 1980, sera encore cette fois tenté par l'aventure politique.

Devant les commissaires, M. Landry a longuement rappelé les fondements historiques de l'option de l'indépendance, ajoutant que, création politique, le Canada était condamné à "être de moins en moins fonctionnel". Pour le Canada, "au nom de l'efficacité une centralisation est requise, mais elle n'est pas acceptable pour le Québec," a-t-il dit.

Le ministre québécois y est même allé d'un échange passablement vigoureux avec M. MacDonald. "Vous êtes fédéraliste, canadien, votre mandat vous y force, vous n'a-

vez pas pensé un instant que notre position était différente," a lancé d'un ton sec M. Landry au président interrogé.

Dans le mémoire déposé hier par le Parti québécois, on "souhaite vivement que le Québec se dote d'une commission équivalente à la vôtre, et qui ne souffrirait pas d'une telle restriction politique," affirme-t-on.

Mais à l'issue de son playdoyer, M. Landry est demeuré vague quant aux intentions du gouvernement d'y aller de sa commission. "L'idée est dans l'air, il reste à savoir quelle décision le cabinet prendra," a-t-il dit d'un ton laconique.

Au président MacDonald qui faisait l'apologie du libre échange entre les provinces canadiennes M. Landry ont bon train sur l'avenir et la portée de cette ambitieuse entreprise. Sous le couvert de l'anonymat, certains commissaires avouent candidement qu'ils paugent dans l'inconnu quant à l'avenir, ignorant même si leur président, qui s'était proposé comme successeur à M. Trudeau en 1980, sera encore cette fois tenté par l'aventure politique.

Devant les commissaires, M. Landry a longuement rappelé les fondements historiques de l'option de l'indépendance, ajoutant que, création politique, le Canada était condamné à "être de moins en moins fonctionnel". Pour le Canada, "au nom de l'efficacité une centralisation est requise, mais elle n'est pas acceptable pour le Québec," a-t-il dit.

Le ministre québécois y est même allé d'un échange passablement vigoureux avec M. MacDonald. "Vous êtes fédéraliste, canadien, votre mandat vous y force, vous n'a-

# Crino triomphe à Bruxelles!

Vainqueur de la médaille d'argent.  
Vainqueur de la Coupe internationale de haute qualité ainsi que de la médaille d'or.

**POUR CÉLÉBRER CE TRIOMPHE, CRINO LANCE une promotion en or.**

Faites parvenir à "Une promotion en or", casier postal 6000, Granby, Québec J2G 7G2, trois étiquettes de lait évaporé Crino ou un dessus de boîte de lait instantané Crino, et obtenez ce très pratique pichet d'une valeur de 8,49\$, pour **2,49\$** seulement.

Plus 15¢ de frais de manutention. Taxe provinciale en sus. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks.

# Crino

## A travers le pays

### • Radiation: règlements inadéquats

**OTTAWA (PC) —** Les réglementations fédérales envisagées pour déterminer le taux limite de radiation auquel les travailleurs peuvent être exposés sont "grandement inadéquates pour la protection des travailleurs concernés", a déclaré mardi le Congrès canadien du travail.

M. Richard Mercier, le vice-président exécutif du congrès, estime pour sa part que les propositions devraient être mises au rancart et remplacées par des normes qui protégeront adéquatement les travailleurs.

### • Le ticket abandonné à la longue

**OTTAWA (PC) —** Le ministre fédéral de la Santé s'est dit convaincu, mardi, que les provinces vont mettre fin au ticket modérateur "à la longue, ce qui peut signifier trois ans".

Même en Alberta, a-t-elle ajouté, le ministre des Hôpitaux a laissé entendre que le projet de loi d'Ottawa pouvait l'obliger à faire cesser les frais additionnels imposés aux malades.

Dans une interview à La Presse Canadienne, Mme Monique Bégin a noté que déjà le ministre de la Santé de la Nouvelle-Ecosse a annoncé son intention d'interdire la surfacturation par une loi dès le printemps prochain.

En vertu de la nouvelle législation fédérale, les provinces perdront un dollar de subvention d'Ottawa pour chaque dollar de surfacturation par les médecins et les hôpitaux.

### • Prix du pétrole: nouveau système

**OTTAWA (PC) —** Par une lettre du ministre de l'Énergie reçue la semaine dernière, les sociétés pétrolières et les provinces productrices de pétrole ont appris que le gouvernement fédéral a entièrement modifié sa façon d'établir les prix du pétrole nouvellement trouvé. Le système devrait mettre fin aux paiements exagérés faits aux producteurs qui ont coûté des millions de dollars aux contribuables.

baril de brut au puits pourrait être réduit de 50 cents à \$3.50. La nouvelle façon de calculer entre en vigueur le 1er janvier.

### • Timbres à 10 cents: expérience

**OTTAWA (PC) —** Le syndicat des postiers canadiens a révélé, mardi, avoir fait une expérience, le mois dernier, avant d'inciter le public à n'affranchir les lettres que d'un timbre de 10 cents, au lieu de 32, au cours de la semaine du 11 au 17 décembre.

affranchies d'un timbre de 10 cents seulement et destinées à des personnes d'Ottawa.

Le syndicat des postiers a lui-même posté à Ottawa 50 lettres

Quarante-neuf des destinataires ont reçu leur lettre sans pénalité. Un seul a dû verser la surtaxe requise de 44 cents, soit le double de la différence entre le montant exigé (32 cents) et le montant déboursé (10 cents).

### • Aide aux pomiculteurs de l'est

**OTTAWA (PC) —** Les pomiculteurs de l'est du pays recevront au cours des deux prochaines semaines \$56 par arbre fruitier détruit par le gel en 1981, a annoncé mardi aux Communes le député libéral Marcel Dionne, secrétaire parlementaire du mi-

nistre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan. Le gouvernement fédéral avait en juin dernier promis de verser \$30 millions aux quelque 12.000 pomiculteurs du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

**BAR SALON**  
**LE COUDE**  
Norman CARPENTIER  
au piano, 17h  
Déjante et atmosphère  
valent plus que  
2 pour 1  
HOTEL  
WELLINGTON

**GRATUIT** A l'achat d'un rasoir électrique programme d'entretien FINE LAME

- essai de 30 jours
- 5 mises au point
- lubrifiant AU POIL 57g
- alignage (couteau ou ciseau régulier)
- estimation gratuite d'un appareil ménager

<p><b>PHILIPS RASOIR RECHARGEABLE</b> HP-1327 <b>88<sup>88</sup></b></p>	<p><b>PHILIPS RASOIR ÉLECTRIQUE</b> HP-2122 <b>39<sup>88</sup></b></p>
<p><b>PHILIPS RASOIR ÉLECTRIQUE</b> HP-1605 <b>74<sup>88</sup></b></p>	<p><b>RASOIR RECHARGEABLE DAMES</b> HP-2133 <b>49<sup>88</sup></b></p>
<p><b>PHILIPS RASOIR À 3 TÊTES</b> HP-1135 <b>49<sup>88</sup></b></p>	<p><b>PHILIPS ENSEMBLE</b> 4 DANS 1 HP-1670 <b>22<sup>88</sup></b></p>

**PHILIPS FER À FRISER**  
HP-1608  
**8<sup>88</sup>**

## CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

10 DÉCEMBRE AU 24 DÉCEMBRE 1983

<p><b>PHILIPS LADYSHAVE</b> HP-2122 <b>39<sup>88</sup></b></p>	<p><b>PHILIPS RASOIR RECHARGEABLE DAMES</b> HP-2133 <b>49<sup>88</sup></b></p>
<p><b>PHILIPS ENSEMBLE</b> 4 DANS 1 HP-1670 <b>22<sup>88</sup></b></p>	<p><b>PHILIPS FER À FRISER</b> HP-1608 <b>8<sup>88</sup></b></p>

99077

**CENTRE RASOIR "FINE LAME"**

SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 567-8979

GRANBY Les galeries de Granby 378-2686

VENTE ET RÉPARATION DE PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

VENTE ET AMBROSAGE DE COUTEAUX ET CISEAUX

## En marge de l'enquête sur Expro Michel Bernier: verdict de mort accidentelle

par Maurice Girard  
de La Presse Canadienne

Le coroner Gilles Perron a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Michel Bernier dont le décès, le 13 janvier dernier, a amené le ministère du Travail à instituer une enquête publique sur les conditions de santé et de sécurité à l'usine Expro, de Saint-Timothée.

C'est ce qu'a indiqué hier Me Perron dans une brève interview téléphonique à La Presse Canadienne. Il a précisé n'avoir informé que la famille du défunt, la semaine dernière, après avoir pris connaissance du rapport du juge René Beaudry.

Cette décision était attendue depuis longtemps par les parties patronale et syndicale. Un verdict différent aurait pu amener des poursuites devant les tribunaux.

Mais, avant même la décision du coroner, une plainte avait déjà été déposée devant le Tribunal du travail et elle sera instruite le 10 janvier au palais de Justice de Valleyfield.

C'est encore une fois la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui reproche à Ex-

pro d'avoir permis que les employés continuent de travailler dans des conditions dangereuses dans les heures suivant le décès de M. Bernier.

Pour sa part, le Syndicat des produits chimiques de Valleyfield (CSN), qui n'a pas encore pris de décision, pourrait dans les prochaines semaines prendre action contre la compagnie devant la même instance.

Entre-temps, plus d'un mois après la parution du rapport d'enquête du juge Beaudry, Expro ne voit toujours pas le bout du tunnel.

La compagnie de fabrication d'explosifs, qui a acquis une certaine notoriété après la mort de quatre travailleurs en trois ans, pourrait faire face dans les prochaines semaines à d'autres poursuites au pénal pour conduite négligente depuis sa prise de possession en mars 1982.

Il faut toutefois préciser que ces accusations touchent des incidents antérieurs à l'implantation du programme de modernisation des 225 bâtiments de l'usine, qui a commencé il y a quelques mois et qui doit se poursuivre dans les prochaines années.

L'avion sud-coréen ne savait pas qu'il était intercepté par un avion militaire

# Le rapport de l'OACI rejette la thèse de l'Union soviétique

MONTREAL (PC) — L'équipage de l'avion des Korean Airlines abattu par la chasse soviétique en septembre dernier ne savait pas qu'il était intercepté par un avion militaire, révèle un rapport rendu public mardi par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Le rapport rendu public par le conseil de l'agence des Nations-Unies, à Montréal, après deux jours de débat, rejette la position soviétique comme quoi l'équipage savait qu'il était suivi par des jets soviétiques et que l'avion sud-coréen était en mission d'espionnage.

Les 269 passagers de l'avion, dont dix Canadiens, ont été tués le 1er septembre lorsque l'avion a dévié de sa trajectoire de 350 milles et pénétré dans l'espace aérien soviétique au cours d'un vol tragique depuis Anchorage vers Séoul.

Le rapport de l'OACI indique que les pilotes auraient donné de toute évidence une position erronée à l'ordinateur de bord avant le décollage.

"Mais cela n'excuse pas qu'on ait abattu un avion commercial non armé", a déclaré Lynn Helms, directeur de l'administration américaine fédérale de l'aviation.

Les 33 nations membres du con-

seil se réuniront de nouveau le 23 janvier afin de discuter de l'adoption du rapport.

Le rapport, rédigé par le secrétaire général de l'OACI M. Yves Lambert, a été demandé deux semaines après que le Boeing 747 eut été abattu par un missile au-dessus de l'île de Sakhaline, une possession soviétique militaire située dans la Mer du Japon.

Les copies du rapport n'étaient pas disponibles mardi pour les journalistes mais un résumé de trois pages indiquait que les pilotes du vol 007 n'étaient pas au courant qu'ils volaient dans l'espace aérien soviétique bien qu'ils devaient de leur parcours depuis cinq heures et 26 minutes.

Trois hypothèses plausibles ont été avancées pour expliquer la déviation de trajectoire de l'avion, mentionne le rapport:

— L'équipage avait sélectionné le

mauvais mode de navigation pour l'ordinateur de bord;

— Les pilotes pourraient avoir commis une erreur de 10 degrés de longitude lorsqu'ils ont entré la position d'Anchorage dans l'ordinateur, indiquant 139 degrés à l'ouest au lieu de 149 degrés.

— Un pilote pourrait avoir inséré les coordonnées pour Séoul, dans l'intention d'obtenir une indication sur la distance directe de la capitale sud-coréenne — tout en mettant l'avion sur une mauvaise trajectoire.

Le rapport de l'OACI a également confirmé que l'avion sud-coréen, dont le vol avait débuté à New York, a retardé son départ d'Anchorage.

Mais il a rejeté l'assertion de Moscou alléguant que cela était un facteur dans la modification de la trajectoire de l'avion pour espionner, affirmant qu'un tel délai était une pratique régulière de la Korean Air Lines pour s'assurer d'une arrivée à l'heure.

Selon le rapport, les Soviétiques ont présumé que l'avion était en mission d'espionnage.

"Cependant, ils n'ont pas fait

d'efforts pour identifier l'avion par observation visuelle en vol", ajoute le résumé sans toutefois élaborer.

Compte tenu de l'absence de toute indication permettant de croire que l'équipage était au courant de l'interception, on a conclu qu'il ne l'était pas, a déclaré M. Helms.



Lynn Helms

## Coup d'oeil... ... sur le Québec

### De Bellefeuille fait cavalier seul

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Deux-Montagnes fait cavalier seul une fois de plus pour que la clause de réciprocité de la Charte de la langue française assure aux francophones hors Québec la gestion de leur réseau scolaire.

Comme il l'avait souligné en Chambre au moment de l'adoption en deuxième lecture du projet de loi 57 qui modifie la Charte, M. Pierre De Bellefeuille trouve dangereux que le gouver-

nement ouvre les écoles anglaises du Québec aux anglophones de provinces offrant seulement des services d'enseignement en français comparables à ceux offerts en anglais par le Québec.

Profitant de la période d'étude article par article du projet 57 en commission parlementaire, il désire poser une condition supplémentaire avant que le gouvernement ne décrète en faveur d'une province.

### • Diane Tell à Paris: un triomphe

MONTREAL (PC) — Si l'on se fie aux propos de M. Pierre St-Georges, qui a assisté au spectacle que présentait Diane Tell à l'Olympia de Paris, lundi dernier, celle-ci a connu un triomphe.

M. St-Georges, gérant de la promotion chez Polygram, rapportait lors d'un entretien téléphonique que pas moins de 2.600

personnes assistaient au spectacle, alors que la salle de l'Olympia ne contient que 2.300 sièges.

L'accueil fut à ce point chaleureux, rapporte-t-il, que la jeune chanteuse a dû donner trois rappels. Elle a chanté une nouvelle chanson "Savoir", ainsi que "Si j'étais un homme" et "Gilberto", que les Français ne connaissent pas.

### • Prix pour un logiciel québécois

MONTREAL (PC) — La firme québécoise Les systèmes d'ordinateur Logo, de Lachine, a reçu des Américains le prix du meilleur logiciel de micro-ordinateur pour l'année 1983.

C'est la deuxième fois que la

compagnie québécoise reçoit ce prix, cette fois pour son logiciel Logo.

Le prix a été remis à la société Atari, qui conçoit et réalise au Québec son logiciel.

### • Un congédiement jugé abusif

MONTREAL (PC) — Aucun employeur ne peut congédier un employé parce que ce dernier s'est plaint des conditions de sécurité sur son lieu de travail, et ce même si ces plaintes s'avèrent non fondées.

C'est l'essentiel d'une décision

rendue récemment par le commissaire du travail, M. Paul Du-fault, lorsqu'il a ordonné la réintégration avec compensation de M. Serge Bergeron, un plongeur-scaphandrier à l'emploi de la Compagnie Inspection sous-marine J.P.I.B.

## AUBAINES EATON CANADA

### 20% à 30% de rabais. Superbes idées-cadeaux pour les adeptes du ski de fond

#### 30.00 de rabais.

#### Equipement "Grip & Glide" de Jarvinen Polar

Si acheté séparément  
Prix courant Eaton serait 120.92

**89<sup>99</sup>** l'ens.

1. Achats en personne seulement pour cet équipement. Voici ce qu'il comprend:

- Skis de fond Jarvinen sans fart à fabrication epoxy en fibre de verre et centre en bois ultra-léger à multiples lamelles. Longueur 180, 190 ou 215 cm. (74.98)
- Bâtons Tonkin. Longueur 120 à 155 cm. (5.98)
- Bottines standard Soho. Cuir refendu. Pointures adultes 5 à 10 avec demies, pleines pointures 11, 12. (29.98)
- Fixations agrippantes Finn. Ton argent 75 mm. (9.98)



#### 30.00 de rabais.

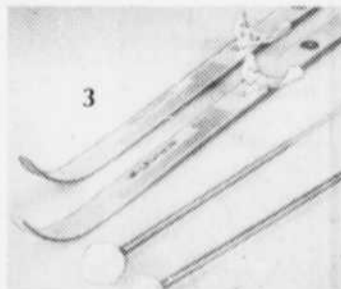
#### Equipement "Pacer" sans fart de Trak

Si acheté séparément  
Prix courant Eaton serait 145.92

**114<sup>99</sup>** l'ens.

2. Un très bon choix! Achats en personne seulement.

- Skis de fond "Pacer" de Trak à base en écailles sans fart nécessaire, qui glissent et adhèrent mieux. Fabrication à injection de mousse polyuréthane. Longueur 180, 190 ou 215 cm. (89.98)
- Bottines Esprit Larsen en cuir refendu avec semelles de feutre. Pointures hommes 8 1/2 à 12; pointures femmes 5 à 10; avec demi-pointures. (35.98)
- Fixations Pinto en nylon de 75 mm avec chaussage et relâchement automatiques. (7.98)
- Bâtons Exel Nova légers en fibre de verre de polyester. Longueur 120 à 160 cm par 5 cm. (11.98)



#### 20% de rabais.

#### Ensemble Valtonen pour les jeunes

Prix courant Eaton 49.98

**39<sup>99</sup>** l'ens.

3. Équipez les jeunes sans qu'il en coûte trop. L'ensemble comprend une paire de skis en bois à base "polystep" de longueur 100, 120, 135 ou 150 cm, avec fixations à 3 goupilles et paire de bâtons Exel.



#### 20% de rabais.

#### Lunettes Racer SL jeunes de Uvex

Prix courant Eaton 8.98

**6<sup>99</sup>** ch.

4. Lentille simple en vert doré pour tous les temps, sur courroie tissée. Modèle unisex U218N.



#### 30% de rabais.

#### Lunettes "Peepers" de ski tous temps

Prix courant Eaton 15.98

**10<sup>99</sup>** ch.

5. Monture à stries ventilées pour circulation d'air contre la buée. Large courroie sportive réglable. Monture dans un choix de gris argent, marine, blanc ou beige. Modèle 606 pour hommes.



#### 20% de rabais!

#### 7. Farts à ski de fond Swix et Kiwi de Jack Rabbit, produits de conditionnement, trosses de fartage et accessoires. Réduction accordée au point de vente.

Achats en personne seulement.

#### 20% de rabais

#### Housse Aero simple

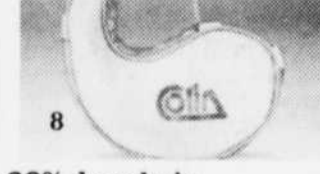
Prix courant Eaton 21.98

**17<sup>49</sup>** ch.

6. Protège chaque ski. Bleu royal-marine ou marine-blanc. Modèle 1196B.

8A. (Non représenté). Housse Aero double. Bleu royal-blanc ou marine-blanc. Modèle 120DB.

Prix courant Eaton 27.98 21.99 ch.



#### 30% de rabais.

#### Gourde Colins

Prix courant Eaton 4.98

**3<sup>49</sup>** ch.

8. Peut contenir 1 litre de leur rafraîchissement préféré. Modèle E329W.



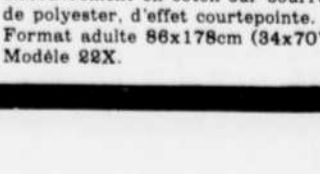
#### 20% de rabais.

#### Toujours chaud le "Comfi-sac"

Prix courant Eaton 29.98

**23<sup>49</sup>** ch.

9. Super grand sac pour s'emmitoufler en laissant bras et pieds libres. Se transforme en édredon ou sac de couchage. Recouvrement en coton sur bourre de polyester, d'effet court-pile. Format adulte 86x178cm (34x70"). Modèle 22X.



Pour la première fois au

## MANOIR PRINCEVILLE RÉVEILLON DE NOËL avec Raymond Roger à l'orgue

Un cocktail et un magnifique buffet dansant aura lieu à 1h.30 au prix de **11,95\$**

Dans un décor toujours approprié aux belles nuits de Noël.

160 sièges disponibles

Pour réservations **1-819-364-5531**  
AVANT LE 18 DÉCEMBRE

Notre salle à manger sera ouverte aux heures habituelles les 24 et 25 décembre

Aussi notre service de chambres se fera jour et nuit pour cette longue fin de semaine.



Notre cadeau de Noël pour vous.  
**1 BOUTEILLE DE CHAMPAGNE** offerte gratuitement à votre chambre.  
Ne tardez pas, réservez dès maintenant!  
Un accueil chaleureux vous attend.  
Les hôtes et moi-même.  
Gertrude St-Pierre, prop.

99428

La maison  
du père Noël

**563-9555**



\*Frais minimaux de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.  
Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.  
N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

99278

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX